



Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 novembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – REHABILITATION DE LA PISCINE PRE LEROY A NIORT - APPROBATION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171121-c38-11-2017-DE
Date de télétransmission : 21/11/2017
Date de réception préfecture : 21/11/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – REHABILITATION DE LA PISCINE PRE LEROY A NIORT - APPROBATION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Piscine Pré-Leroy située à NIORT a été construite en 1966. Elle n'offre plus aujourd'hui des conditions satisfaisantes de confort et de fonctionnalité. La réhabilitation et la mise aux normes de l'équipement portent sur :

- la rénovation du bassin sportif extérieur de 50 mètres en vue de son ouverture annuelle (bassin nordique avec bassin inox et mur mobile) ainsi que des plages périphériques,
- la transformation de la pataugeoire extérieure en espace de jeux d'eau,
- la rénovation du bassin sportif intérieur de 375 m² de plan d'eau (bassin inox et plancher mobile),
- la création d'une pataugeoire intérieure (environ 40 m²),
- la rénovation complète de l'équipement : accueil, vestiaires, douches, sanitaires, locaux MNS, personnel, des espaces techniques...
- la création de locaux pour les associations (bureaux, salle de réunion mutualisée),
- la restructuration et la mise aux normes des équipements techniques (traitement de l'eau, l'air, le chauffage...),
- les locaux ouverts au public seront accessibles aux personnes en situation de handicap,

Par délibération en date du 6 mars 2017, le Conseil d'Agglomération a approuvé le programme, l'enveloppe financière de l'opération et autorisé le lancement de la consultation des concepteurs par voie de concours sur « Avant-Projet-Sommaire ».

Conformément à l'article 89 du décret n°2016-360 relatif aux Marchés Publics, un jury a été constitué pour analyser et examiner les candidatures et les projets.

Le jury de sélection des candidatures, réuni le 4 mai 2017, a retenu trois équipes de maîtrise d'œuvre admises à remettre une offre.

Le site a été visité le 13 juin 2017. Des visites techniques complémentaires étaient possibles de fin juin à mi-juillet 2017, du fait de l'intégration d'un diagnostic dans les remises de documents. Deux projets ont été remis le 9 août 2017.

Une commission technique, composée de représentants de la direction des sports d'eau, de la Ville de Niort, du programmiste et du service ETCO de la CAN, a étudié les projets pour assister les travaux du jury.

Le jury d'examen des projets s'est réuni le 03 novembre 2017. Le projet de l'équipe Brochet Lajus Pueyo a été classé en 1ère position.

Une phase de négociation s'est engagée avec cette équipe en vue de l'élaboration du contrat de maîtrise d'œuvre.

Après négociation, la Commission d'appel d'Offres, a attribué le marché à l'équipe :

- Agence d'architecture Brochet Lajus Pueyo (architecte mandataire),
- CESMA (BET structure bois et métal),
- CD2i (BET fluides, SSI et structure béton),
- Overdrive (économiste et OPC),
- IDB Acoustique (acousticien),

pour une rémunération provisoire calculée comme suit :

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est arrêtée à
12 000 000 € HT – valeur février 2017,

Le montant de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre est fixé au taux de
14,77 % de ce montant pour l'ensemble des honoraires.

soit 1 772 400,00 euros HT,

Les missions de l'équipe sont :

Mission de base,

Autres missions :

Diagnostic de l'existant,

EXE partielle, (quantitatifs sur l'ensemble des lots pour le DCE, synthèse structures et fluides),

Ordonnancement Pilotage et coordination (OPC).

Missions complémentaires :

Mission Système de Sécurité Incendie (SSI),

Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance avec bilan énergétique.

Complétée d'une mission spécifique liée à l'installation pérenne de gradins (ESQ/APS/APD)
pour un montant de 15 600 € HT.

Soit un total de rémunération provisoire de 1 788 000 € HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le marché décrit ci-dessus et autoriser sa signature.

Motion adoptée par 65 voix Pour et 4 voix Contre, Abstention : 8.

Pour : 65

Contre : 4

Abstention : 8

Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171121-c38-11-2017-DE
Date de télétransmission : 21/11/2017
Date de réception préfecture : 21/11/2017